

Compte rendu de la séance du 28 septembre 2017

Secrétaire(s) de la séance:

Marie DOS REIS VIANA

Délibérations du conseil:

Demande de subvention dans le cadre du TEPCV(Logements) (DE 2017 034)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal :

- le rapport d'étude Energetis collectivités batiments
- l'estimation, réalisée par AD4 Architecture, du montant de 100 000€ HT pour la rénovation thermique de deux logements communaux.

Il propose de demander l'aide de la Région dans le cadre du programme "Territoire à Energie positive pour la Croissance Verte" (TEPCV) .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal:

- accepte la proposition de M le Maire

- le charge de déposer auprès de la Région une demande de subvention dans le cadre du TEPCV et de signer toutes les pièces nécessaires.

FAR 2018 (DE 2017 035)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'estimation concernant les travaux de changement de bordures et caniveaux dans la traversée du bourg de Ciron suite à l'enfouissement des réseaux

Il propose de demander au Département de l'Indre une participation dans le cadre du Far section Voirie .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de réaliser les travaux de changement de bordures et caniveaux dans le bourg de Ciron.
- accepte le plan de financement suivant:

Travaux		Financement	
Montant	124 304.00	FAR	14 380.00
		Autofinancement	109 924.00
TVA	24 860.80	TVA	24 860.80
Total TTC	149 164.80	Total TTC	149 164.80

-charge le maire de déposer le dossier de demande d'aides départementales et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Location logement 1 impasse de la Gare -M Hecquet (DE 2017 036)

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de location proposée par l'Agence Blancoise pour le logement communal situé à Ciron, 1 impasse de la Gare.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- accepte de louer à M HECQUET Fabrice, le logement précité à compter du 01 novembre 2017.
- fixe le loyer mensuel à 370€ et la caution à 370€ correspondant à un mois de loyer.
- charge le Maire de signer tous les documents nécessaires à cette location.

IRMA- secours (DE 2017 037)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la proposition des maires ruraux de France, qui suggère aux communes de venir en aide aux territoires sinistrés par l'ouragan Irma, en faisant un don financier à l'un des trois organismes suivants ;

Fondation de France,
Croix Rouge
Secours Populaire.

Monsieur le maire propose de participer à l'élan de solidarité et d'octroyer une aide financière aux communes sinistrées ; par conséquent, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le versement d'une aide financière exceptionnelle aux communes sinistrées par l'ouragan Irma de 70€ à chacun des organismes :
 - Fondation de France,
 - Croix Rouge
 - Secours Populaire.

Location du logement 2 rue Eglise St Georges-M Markovits (DE 2017 038)

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de location proposée par l'Agence Blancoise pour le logement communal situé à Ciron, 2 rue de l'Eglise St Georges.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- accepte de louer à M et Mme MARKOVITS Nicolas et Francine, le logement précité à compter du 14 octobre 2017.
- fixe le loyer mensuel à 650€ et la caution à 650€ correspondant à un mois de loyer.
- charge le Maire de signer tous les documents nécessaires à cette location.